6.1

Avis et communiqués

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis 58-305 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières : État d'avancement des modifications proposées au régime de gouvernance

Le 19 décembre 2008, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM » ou « nous ») ont publié pour consultation des modifications proposées au régime de gouvernance dans un document intitulé « Projet de révocation et de remplacement de l'*Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance,* Projet d'abrogation et de remplacement du *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance,* Projet d'abrogation et de remplacement du *Règlement 52-110 sur le comité de vérification* et Projet de révocation et de remplacement de l'*Instruction générale relative au Règlement 52-110 sur le comité de vérification* » (le « projet »).

Nous avons reçu de nombreux commentaires concernant le choix du moment de présentation du projet. La majorité des intervenants estime que le moment n'est pas bien choisi pour introduire des modifications significatives au régime de gouvernance canadien. Ils soulignent que les émetteurs se concentrent plutôt sur les questions de viabilité dans un contexte économique difficile, ainsi que sur la transition vers les normes internationales d'information financière. Nous avons également reçu beaucoup de commentaires sur diverses questions relatives au projet.

En raison des commentaires reçus, les ACVM ne prévoient pas mettre en œuvre le projet tel qu'il a été publié. Nous avons conclu qu'il n'était pas opportun pour l'instant de recommander des modifications au régime de gouvernance.

Nous en sommes à reconsidérer s'il y a lieu de recommander des modifications. Nous publierons pour consultation tout projet de modifications. Les modifications n'entreraient pas en vigueur avant la période prévue pour les circulaires de sollicitation de procurations de 2011, au plus tôt. Les ACVM donneront un préavis suffisant pour permettre aux émetteurs d'adapter leurs pratiques en matière de gouvernance au nouveau régime.

Questions ou commentaires

Pour toute question, prière de vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Autorité des marchés financiers

Lucie J. Roy
Analyste à la réglementation
Surintendance aux marchés de valeurs
Tél. : 514-395-0337, poste 4464
Courriel : lucie.roy@lautorite.qc.ca

Catherine Bohémier
Analyste à la réglementation
Surintendance aux marchés de valeurs
Tél. : 514-395-0337, poste 4466
Courriel : catherine.bohemier@lautorite.qc.ca

British Columbia Securities Commission

Sheryl Thomson
Senior Legal Counsel
Corporate Finance
Tél. : 604-899-6778 (ligne directe)
800-373-6393 (sans frais en C.-B. et en Alberta)
Courriel : sthomson@bcsc.bc.ca

Jody Ann Edman
Senior Securities Analyst
Corporate Finance
Tél. : 604-899-6698 (ligne directe)
800-373-6393 (sans frais en C.-B. et en Alberta)
Courriel : jedman@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission

Samir Sabharwal
Associate General Counsel
Tél. : 403-297-7389
Courriel : samir.sabharwal@asc.ca

Patrizia C. Valle
Legal Counsel
Office of the General Counsel
Tél. : 403-355-4478
Courriel : patrizia.valle@asc.ca

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Bob Bouchard
Director and Chief Administration Officer
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Tél. : 204-945-2555
Courriel : bob.bouchard@gov.mb.ca

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Rick Whiler
Senior Accountant
Tél. : 416-593-8127
Courriel : rwhiler@osc.gov.on.ca

Frédéric Duguay
Legal Counsel
Tél. : 416-593-3677
Courriel : fduguay@osc.gov.on.ca

Le 13 novembre 2009

Publication du rapport d'activité annuel du Programme d'examen de l'information continue (PEIC)

L'Autorité a diffusé le 11 novembre dernier, le rapport d'activité annuel du PEIC. L'Autorité invite les émetteurs assujettis de même que leurs conseillers à prendre connaissance de ce rapport qui en est cette année à sa septième édition. Il contient les constats dégagés des examens dans le cadre du PEIC ainsi que des outils et des exemples qui devraient permettre aux émetteurs assujettis de rehausser la qualité de l'information continue qu'ils diffusent.

La version électronique du rapport est disponible dans le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

- http://www.lautorite.qc.ca/publication/intervenants-secteur-financier.fr.html (version française);
- http://www.lautorite.qc.ca/publication/intervenants-secteur-financier.en.html (version anglaise).

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Josée Deslauriers
Directrice des fonds d'investissement et de l'information continue
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0337, poste 4371
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courrier électronique: josee.deslauriers@lautorite.qc.ca

Le 13 novembre 2009